Motion de MM. Roberto Broggini, Sébastien Bertrand, Mmes Virginie Keller Lopez et Marie-France Spielmann: «Pas de publicité sur les portiers téléphoniques».

(acceptée par le Conseil municipal lors de
la séance du 8 novembre 2005)

MOTION

Considérant:

– que les immeubles de la Gérance immobilière municipale (GIM) disposant d'un portier téléphonique arborent depuis le mois d'avril 2005, sur l'écran digital, une publicité pour la société Protectas;

– que ladite société n'assure en rien la protection des immeubles de la GIM;

– que cet affichage induit les usagers en erreur et qu'il peut même créer des sentiments de sécurité ou, inversement, des sentiments d'insécurité,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de supprimer toute forme de publicité sur les écrans digitaux des portiers téléphoniques.